

Regards sur la société canadienne

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

par Amanda Bleakney and Alexandria Melvin

Date de diffusion : le 20 juin 2022



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

par Amanda Bleakney and Alexandria Melvin

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

Aperçu de l'étude

La présente étude, fondée sur la classification de l'indice d'éloignement nouvellement élaborée par Statistique Canada ainsi que sur les données du Recensement de la population de 2016, fait état des caractéristiques socioéconomiques des femmes et des filles métisses, inuites et des Premières Nations vivant dans des collectivités caractérisées par divers niveaux d'éloignement. Elle fournit aux responsables des politiques des renseignements sur les différences relatives aux caractéristiques socioéconomiques et linguistiques entre les femmes et les filles autochtones vivant dans des régions éloignées et celles vivant dans des régions plus accessibles.

- En 2016, 795 730 femmes et filles vivaient dans des régions éloignées ou très éloignées au Canada. De ce nombre, 226 805 étaient des femmes et des filles métisses, inuites ou des Premières Nations, ce qui représente près du tiers (29 %) des femmes et des filles vivant dans ces régions.
- Les femmes et les filles inuites étaient les plus susceptibles de vivre dans des régions éloignées. Plus des trois quarts (80 %) d'entre elles vivaient dans des régions éloignées ou très éloignées, comparativement à 32 % des femmes et des filles des Premières Nations et à 13 % des femmes et des filles métisses.
- Les femmes et les filles inuites et des Premières Nations vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient beaucoup plus jeunes que celles vivant dans des régions plus accessibles, alors que les femmes et les filles non autochtones étaient généralement plus âgées. Dans les régions très éloignées, en particulier, l'âge médian des femmes et des filles inuites (23 ans) et des femmes et des filles des Premières Nations (25 ans) était environ la moitié de celui de leurs homologues non autochtones (50 ans).
- Les femmes et les filles autochtones vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement surpeuplé ou dans un logement nécessitant des réparations majeures que celles vivant dans des régions plus accessibles. Cette constatation ressortait davantage chez les femmes et les filles inuites et des Premières Nations. Par exemple, près de la moitié (47 %) des femmes et des filles des Premières Nations vivant dans des régions très éloignées habitaient dans un logement nécessitant des réparations majeures, comparativement à 13 % de celles vivant dans des régions facilement accessibles.
- Le niveau de scolarité diminuait pour tous les groupes autochtones à mesure qu'augmentait l'éloignement, en particulier chez les femmes inuites et des Premières Nations. Par exemple, environ 4 femmes inuites sur 10 vivant dans des régions très éloignées avaient terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur (41 %), comparativement à plus de 7 femmes inuites sur 10 vivant dans des régions facilement accessibles (72 %).
- L'activité sur le marché du travail, le taux d'emploi et le revenu d'emploi diminuaient généralement chez les femmes métisses et des Premières Nations à mesure qu'augmentait l'éloignement. Chez les femmes inuites, en revanche, ces mêmes indicateurs étaient les plus élevés chez celles qui vivaient dans des régions éloignées.

Introduction

En 2016, environ la moitié (52 %) des Autochtones vivaient dans des régions urbaines comptant au moins 30 000 habitants¹. Toutefois, bon nombre d'entre eux habitaient dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques². Par exemple, près des trois quarts (73 %) des Inuits vivaient dans l'Inuit Nunangat³, où la majorité des collectivités ne sont accessibles que par voie aérienne⁴. Bien que certaines collectivités des Premières Nations se trouvent au sein ou près de grands centres métropolitains, bon nombre se situent dans des régions rurales et éloignées. Les Métis étaient les plus susceptibles de vivre dans une ville; en 2016, près des deux tiers (63 %) d'entre eux habitaient dans une région métropolitaine. Cependant, ils étaient bien plus susceptibles de vivre dans des régions rurales que les non-Autochtones⁵.

Les Autochtones vivant dans des collectivités rurales ou éloignées bénéficient souvent d'un lien plus étroit avec leurs communautés, leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, leurs terres et leurs ressources. Toutefois, ils sont également confrontés à des obstacles et à des défis uniques, notamment à des difficultés à accéder à certains services, tels que les soins médicaux, ainsi qu'à un moins grand nombre de possibilités en termes d'études et d'emploi. De plus, la situation socioéconomique des femmes et des filles autochtones vivant en région rurale est souvent moins favorable. Par exemple, ces femmes sont moins susceptibles d'avoir fait des études universitaires que les femmes autochtones vivant en

région urbaine et les femmes non autochtones vivant en région urbaine ou rurale. Il a en outre été montré que le revenu médian des femmes autochtones vivant en région rurale était inférieur à celui des femmes autochtones vivant en région urbaine et des hommes autochtones vivant en région urbaine ou rurale⁶.

Au Canada, les études démographiques ont souvent reposé sur la classification urbaine-rurale, selon laquelle les régions comptant au moins 1 000 habitants et ayant une densité de 400 personnes par kilomètre carré sont classées comme urbaines, et celles ne correspondant pas à cette définition sont classées comme rurales. Or, cette approche ne tient pas compte de l'hétérogénéité des collectivités rurales, en particulier en ce qui a trait à la proximité de la collectivité à un grand centre de population. Les collectivités relativement proches de centres de population peuvent accéder plus facilement aux biens et aux services qu'offre le centre de population voisin. En revanche, l'accès à des biens et à des services peut être plus difficile pour les personnes vivant dans des collectivités éloignées se trouvant à une plus grande distance des grands centres de population.

En 2017, Statistique Canada a élaboré un indice d'éloignement, qui permet d'attribuer une valeur à chaque subdivision de recensement (SDR), ou municipalité, en fonction de sa proximité aux centres de population environnants et de la taille de la population de ces centres⁷. La présente étude repose sur la classification de l'indice d'éloignement et les données du Recensement de la

population de 2016. Elle fait état des caractéristiques socioéconomiques et linguistiques des femmes et des filles métisses, inuites et des Premières Nations⁸ vivant dans des collectivités caractérisées par divers niveaux d'éloignement, selon une approche fondée sur les distinctions. Les différences notables relatives aux résultats et aux caractéristiques socioéconomiques entre les femmes autochtones vivant dans des régions plus éloignées et celles vivant dans des régions plus accessibles peuvent aider à orienter le développement d'infrastructures, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes axés sur l'amélioration de l'accessibilité aux services et des possibilités d'études et d'emploi des femmes et des filles autochtones vivant dans des collectivités éloignées.

La classification de l'indice d'éloignement⁹ a été utilisée pour classer les SDR en cinq catégories d'éloignement : les régions facilement accessibles, les régions accessibles, les régions moins accessibles, les régions éloignées et les régions très éloignées (voir l'encadré intitulé « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »). Comme les réalités géographiques et les secteurs de compétence dans lesquels vivent les Premières Nations, les Métis et les Inuits peuvent varier, on a tenu compte de la résidence au sein et hors d'une réserve pour les Premières Nations et au sein et hors de l'Inuit Nunangat pour les Inuites. Il a toutefois été impossible de produire des résultats distincts pour les huit établissements métis de l'Alberta en raison de leurs tailles de population plus petites¹⁰.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Les femmes et les filles autochtones représentent près des trois quarts de la population féminine vivant dans des régions très éloignées

En 2016, 795 730 femmes et filles vivaient dans des régions canadiennes éloignées ou très éloignées. De ce nombre, 226 805 étaient des femmes et des filles métisses, inuites ou des Premières Nations, ce qui représente près du tiers (29 %) des femmes et des filles vivant dans ces régions.

Les femmes et les filles autochtones étaient bien plus susceptibles de vivre dans de telles régions que leurs homologues non autochtones. Cette tendance était particulièrement vraie chez les femmes et les filles inuites; plus des trois quarts (80

%) d'entre elles vivaient dans des régions éloignées ou très éloignées (tableau 1). Même si la majorité des femmes et des filles métisses et des Premières Nations vivaient dans des régions facilement accessibles ou accessibles, elles étaient tout de même plus susceptibles de vivre dans des régions éloignées ou très éloignées (32 % des Premières Nations et 13 % des Métisses) que leurs homologues non autochtones (3 %).

Les femmes et les filles autochtones sont donc surreprésentées dans les régions éloignées et très éloignées, en particulier dans les régions très éloignées où elles représentaient près des trois quarts (72 %) de la population féminine vivant dans ces collectivités en 2016. Cette proportion est environ 15 fois supérieure à la proportion des

femmes et des filles autochtones au sein de la population féminine canadienne (5 %).

Plus particulièrement, les femmes et les filles des Premières Nations, qui constituaient 3 % de la population féminine canadienne en 2016, représentaient 54 % de la population féminine vivant dans des régions très éloignées (graphique 1)¹¹. En outre, les femmes et les filles inuites, qui constituaient 0,2 % de la population féminine canadienne, représentaient 14 % de la population féminine vivant dans des régions très éloignées. Enfin, les femmes et les filles métisses représentaient deux fois leur part de la population féminine canadienne (2 %) dans ces régions (4 %).

Tableau 1

Population et répartition en pourcentage des femmes et des filles métisses, inuites, des Premières Nations et non autochtones, selon le niveau d'éloignement, Canada, 2016

Niveau d'éloignement	Total ¹ Femmes et filles non autochtones et autochtones		Femmes et filles non autochtones		Femmes et filles des Premières Nations (identité unique)		Femmes et filles métisses (identité unique)		Femmes et filles inuites (identité unique)	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Canada	17 488 485	100,0	16 628 220	100,0	505 725	100,0	298 115	100,0	32 995	100,0
Régions facilement accessibles	11 985 985	68,5	11 707 540	70,4	147 760	29,2	116 740	39,2	3 600	10,9
Régions accessibles	3 352 080	19,2	3 130 210	18,8	120 195	23,8	93 400	31,3	2 085	6,3
Régions moins accessibles	1 354 690	7,7	1 225 055	7,4	77 335	15,3	47 890	16,1	1 025	3,1
Régions éloignées	663 630	3,8	529 135	3,2	89 275	17,7	3 460	11,6	7 770	23,5
Régions très éloignées	132 100	0,8	36 280	0,2	71 160	14,1	5 625	1,9	18 515	56,1

1. Comprend les femmes et les filles autochtones ayant déclaré plus d'une identité autochtone et les femmes et les filles ne s'étant pas identifiées comme Premières Nations (Indiennes de l'Amérique du Nord), Métisses ou Inuites (Inuk), mais qui ont déclaré avoir le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

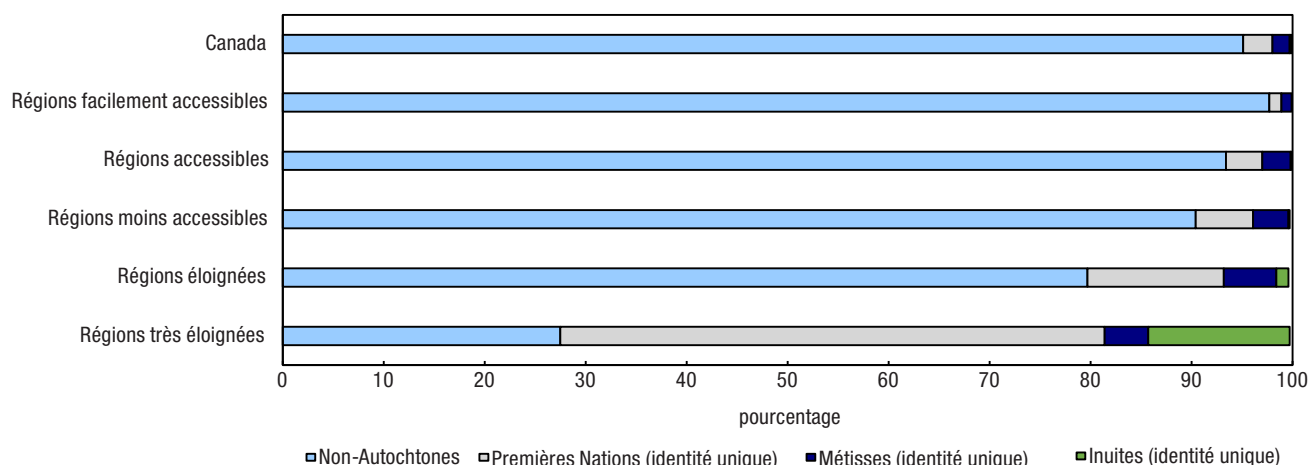
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 1

Proportion de femmes et de filles, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016

Niveau d'éloignement



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Dans les régions très éloignées, environ la moitié des femmes et des filles inuites sont âgées de 23 ans ou moins

La population autochtone est généralement plus jeune que la population non autochtone — les plus jeunes sont les Inuits, suivis des Premières Nations, puis des Métis¹². En 2016, les Autochtones étaient, en moyenne, neuf ans plus jeunes que les non-Autochtones¹³.

Dans l'ensemble, les femmes et les filles inuites et des Premières Nations vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient beaucoup plus jeunes que celles vivant dans des régions plus accessibles. Les femmes et les filles non autochtones étaient quant à elles généralement plus âgées. La différence d'âge entre les femmes et les filles autochtones et non autochtones vivant dans des régions plus éloignées était plus marquée que celle observée dans la population générale.

En 2016, plus particulièrement, l'âge médian des femmes et des filles inuites (23 ans) et des femmes et des filles des Premières Nations (25 ans) vivant dans des régions très éloignées était moins de la moitié de celui de leurs homologues non autochtones vivant dans ces régions (50 ans) (graphique 2)¹⁴. En comparaison, les âges médians des femmes et des filles des Premières Nations et non autochtones étaient, respectivement, de 31 ans et de 41 ans dans les régions facilement accessibles.

La différence d'âge entre les femmes et les filles métisses et les femmes et les filles non autochtones augmentait aussi avec le niveau d'éloignement. Toutefois, cette hausse était plutôt attribuable à l'augmentation de l'âge des femmes et des filles non autochtones, car les Métisses vivant dans des régions éloignées ou très éloignées avaient souvent le même âge ou étaient plus âgées que leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles.

Les ménages multigénérationnels sont plus courants dans les régions très éloignées

Les ménages multigénérationnels, qui comptent au moins une personne vivant avec un enfant et un petit-fils ou une petite-fille, sont plus courants chez les Autochtones. Les ménages multigénérationnels jouent un rôle important dans l'éducation des enfants et la transmission de la culture et des connaissances traditionnelles. Les aînés et les grands-parents ont toujours été reconnus en tant que conseillers et gardiens du savoir culturel¹⁵. De plus, les familles peuvent choisir de vivre au sein d'un ménage multigénérationnel pour avoir un logement abordable ou composer avec la pénurie de logements au sein de leur collectivité.

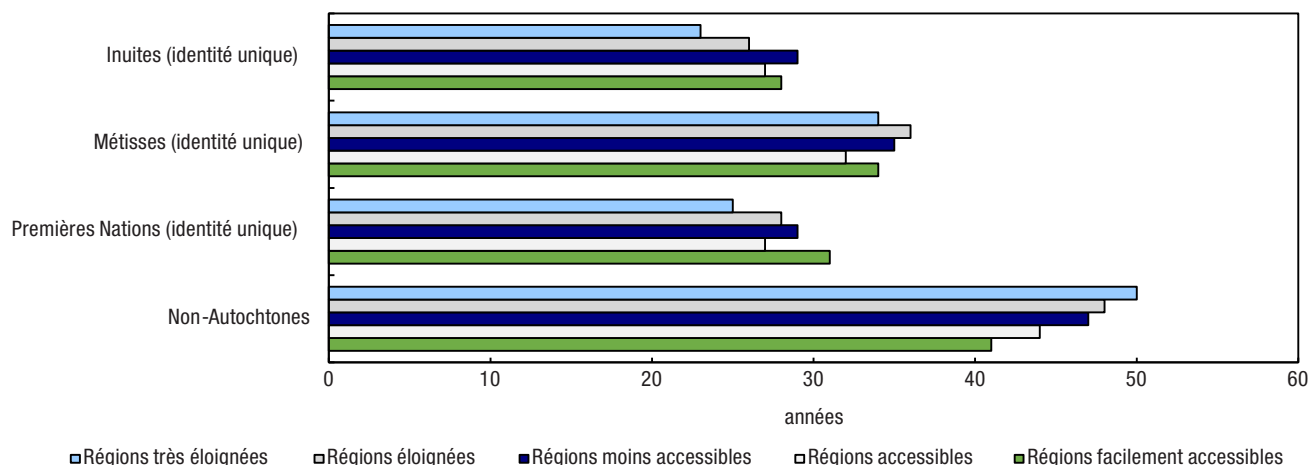
Chez les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations, les ménages multigénérationnels étaient plus courants dans les

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 2

Âge médian des femmes et des filles, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016

Identité autochtone

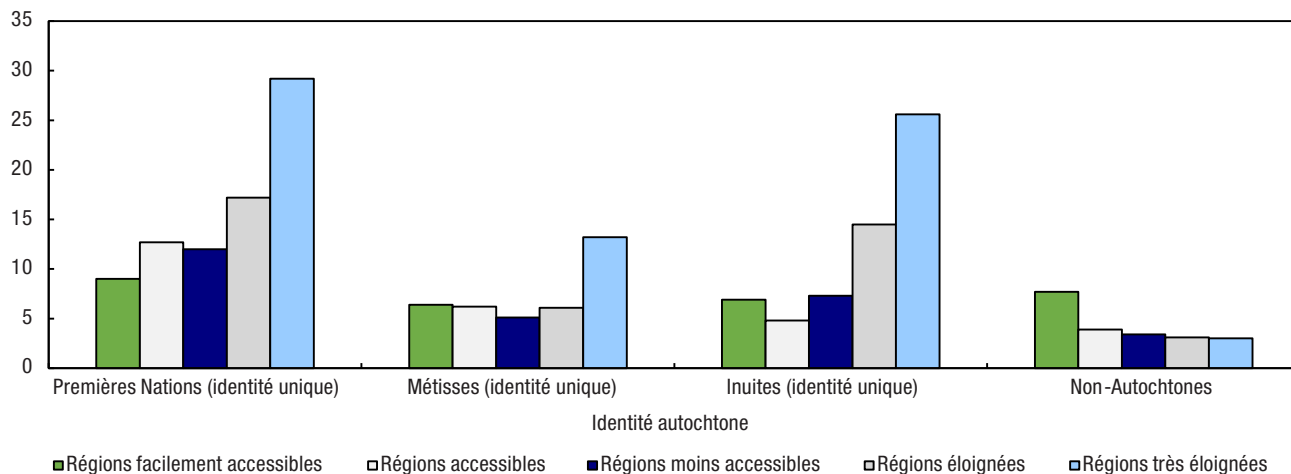


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Graphique 3

Proportion de femmes et de filles vivant dans un ménage multigénérationnel, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

régions très éloignées que dans les régions facilement accessibles, en particulier chez les femmes et les filles inuites et des Premières Nations (graphique 3). Par exemple, environ le tiers (29 %) des femmes et des filles des Premières Nations en région très éloignée vivaient dans un ménage multigénérationnel, comparativement à 9 % de leurs homologues en région facilement accessible¹⁶. Chez les femmes et les filles non autochtones, on a observé la tendance opposée, c'est-à-dire qu'elles étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage multigénérationnel dans des régions facilement accessibles que dans des régions plus éloignées.

Les femmes et les filles inuites et des Premières Nations vivant dans des régions éloignées sont plus susceptibles d'habiter dans un logement nécessitant des réparations majeures et dans un logement surpeuplé

Le piètre état des logements et le surpeuplement dans les réserves et de nombreuses collectivités inuites sont bien documentés¹⁷. La situation des Autochtones qui vivent dans d'autres régions est toutefois moins bien connue, en particulier celle des femmes et des filles.

En général, les femmes et les filles autochtones vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement nécessitant des réparations majeures (graphique 4)¹⁸. Cette tendance était particulièrement vraie chez les femmes et les filles des Premières Nations; près de la moitié (47 %) d'entre elles vivant dans des régions très éloignées habitaient dans un logement nécessitant des réparations majeures, comparativement à 13 %

de celles vivant dans des régions facilement accessibles¹⁹. Pour tous les niveaux d'éloignement, les femmes et les filles des Premières Nations vivant dans une réserve étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement nécessitant des réparations majeures que leurs homologues vivant hors d'une réserve. Toutefois, cette différence était la plus marquée dans les régions accessibles, où 45 % des femmes et des filles vivant dans une réserve habitaient dans de tels logements, comparativement à 12 % de celles vivant hors d'une réserve.

Les proportions de femmes et de filles inuites (31 %) et métisses (19 %) vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures étaient également beaucoup plus élevées chez celles vivant dans des régions très éloignées. De plus, dans les régions éloignées et très éloignées, les femmes et les filles inuites vivant dans l'Inuit Nunangat (30 % dans les régions éloignées et 31 % dans les régions très éloignées) étaient nettement plus susceptibles d'habiter dans un logement nécessitant des réparations majeures que leurs homologues vivant hors de l'Inuit Nunangat (13 % dans les régions éloignées et 18 % dans les régions très éloignées).

Les femmes et les filles autochtones vivant dans des régions très éloignées étaient également plus susceptibles d'habiter dans un logement surpeuplé — c'est-à-dire un logement qui n'est pas considéré de taille convenable par rapport au nombre de personnes y habitant²⁰ — que celles vivant dans des régions plus accessibles. Cet écart était plus marqué chez les femmes et les filles inuites et des Premières Nations^{21, 22}. Par exemple, les femmes et les filles inuites vivant dans des régions très éloignées étaient près de quatre

fois plus susceptibles d'habiter dans un logement surpeuplé (53 %) que celles vivant dans des régions facilement accessibles (14 %).

Les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations sont plus susceptibles de parler une langue autochtone dans les régions très éloignées

Les langues autochtones sont reconnues comme fondamentales pour l'identité et la culture des peuples autochtones. L'année 2022 a marqué le début de la Décennie des langues autochtones de l'UNESCO, qui a été proclamée pour soutenir la préservation, la revitalisation et la promotion des langues autochtones.

En 2016, au Canada, environ 1 adulte autochtone sur 6 (16 %) était capable de parler une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation. Des proportions semblables d'hommes (15 %) et de femmes (16 %) ont déclaré pouvoir parler une langue autochtone²³. La proportion la plus élevée d'adultes pouvant parler une langue autochtone a été enregistrée chez les Inuits (64 %); venaient ensuite les Premières Nations (21 %) et les Métis (2 %)²⁴.

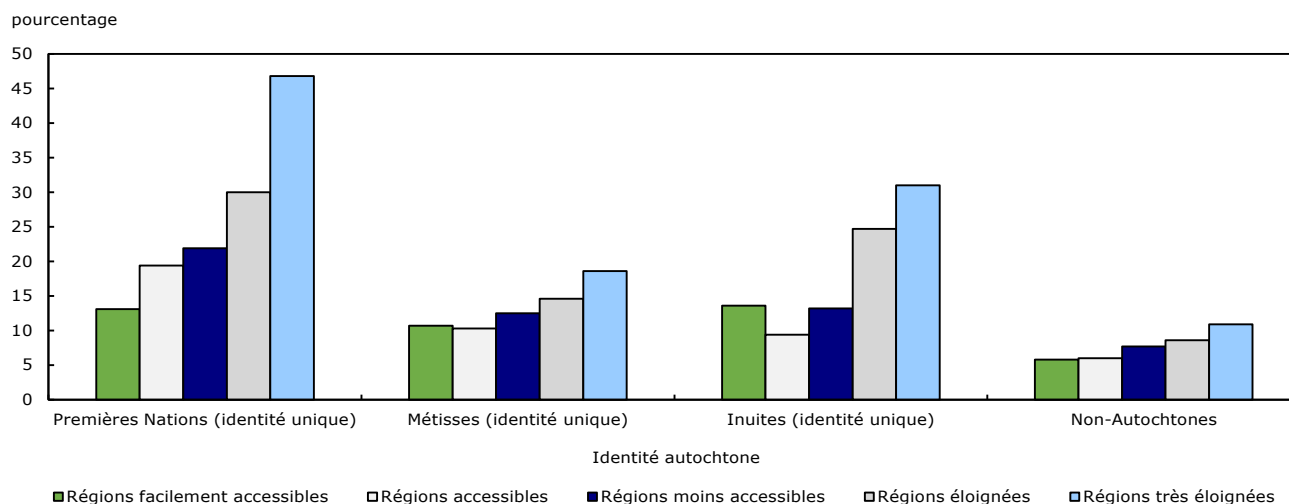
Les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations vivant dans des régions très éloignées étaient plus susceptibles de parler une langue autochtone suffisamment bien pour soutenir une conversation que celles vivant dans des régions d'un autre niveau d'éloignement (graphique 5).

Les femmes et les filles inuites vivant dans des régions éloignées (60 %) ou très éloignées (83 %) étaient jusqu'à 10 fois plus susceptibles de parler une langue autochtone que celles vivant dans des régions moins

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 4

Proportion de femmes et de filles vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

et vivant accessibles (10 %) ou accessibles (8 %). Cette tendance est en partie liée à la proportion élevée d'Inuits parlant une langue autochtone et vivant dans l'Inuit Nunangat²⁵, où toutes les régions sont classées comme éloignées ou très éloignées. Chez les femmes et les filles inuites, celles vivant dans des régions éloignées (82 %) ou très éloignées (85 %) de l'Inuit Nunangat étaient plus susceptibles de parler une langue autochtone que celles vivant hors de l'Inuit Nunangat (9 % dans les régions éloignées et 16 % dans les régions très éloignées).

Par ailleurs, plus de la moitié (57 %) des femmes et des filles des Premières Nations vivant dans des régions très éloignées pouvaient parler une langue autochtone, comparativement à 7 % de leurs homologues vivant dans des régions facilement accessibles²⁶. Pour tous les niveaux d'éloignement, les femmes et les filles des Premières Nations vivant dans une réserve

étaient plus susceptibles de parler une langue autochtone que celles vivant hors d'une réserve. Cette différence était la plus marquée dans les régions éloignées, où les femmes et les filles des Premières Nations vivant dans une réserve (48 % et 16 %, respectivement).

Quant aux femmes et aux filles métisses, la capacité de parler une langue autochtone augmentait également à mesure qu'augmentait l'éloignement, allant de moins de 1 % dans les régions facilement accessibles à 15 % dans les régions très éloignées.

Le taux d'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur est plus faible dans les régions plus éloignées

Le niveau de scolarité des femmes autochtones a augmenté au fil du temps. En 2016, 14 % des femmes autochtones étaient titulaires d'un

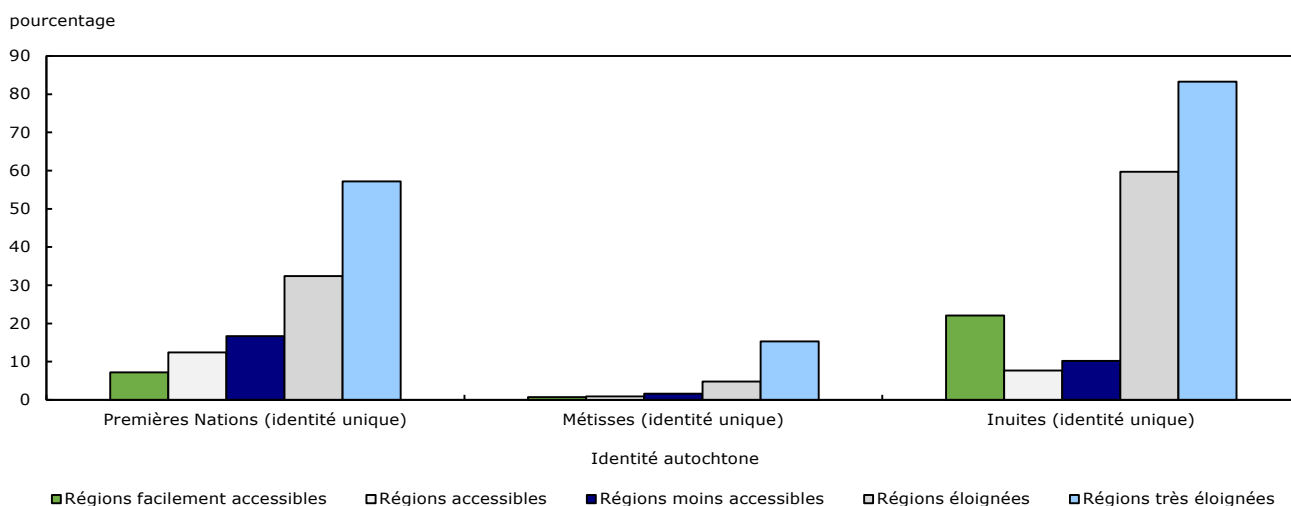
baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 9 % en 2006. Malgré l'amélioration du niveau de scolarité des femmes autochtones, la proportion d'entre elles détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur demeure inférieure à celle des femmes non autochtones. Les niveaux de scolarité plus faibles des femmes autochtones peuvent être attribuables à des obstacles comme le fait de devoir déménager pour faire des études, de manquer de ressources financières ou d'avoir des responsabilités personnelles ou familiales²⁷.

Les données révèlent que le niveau de scolarité diminue à mesure qu'augmente l'éloignement, et ce pour tous les groupes autochtones. Cependant, des diminutions plus importantes ont été observées chez les femmes inuites et des Premières Nations.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 5

Proportion de femmes et de filles métisses, inuites et des Premières Nations parlant suffisamment bien une langue autochtone pour soutenir une conversation, selon le niveau d'éloignement, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

En 2016, près des quatre cinquièmes (78 %) des femmes des Premières Nations vivant dans des régions facilement accessibles avaient terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur, comparativement à moins de la moitié (47 %) de leurs homologues vivant dans des régions très éloignées (graphique 6)²⁸. Les femmes des Premières Nations vivant dans une réserve étaient généralement moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur que celles vivant hors d'une réserve, à l'exception de celles vivant dans des régions facilement accessibles, où le taux d'achèvement était tout aussi probable chez les femmes des Premières Nations vivant au sein d'une réserve que chez celles vivant hors d'une réserve (78 % pour les deux groupes).

Des résultats similaires ont été observés chez les femmes inuites. En 2016, environ 4 femmes inuites

sur 10 vivant dans des régions très éloignées avaient terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur (41 %), comparativement à plus de 7 femmes inuites sur 10 vivant dans des régions facilement accessibles (72 %). Les femmes inuites vivant dans des régions très éloignées de l'Inuit Nunangat étaient moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur (40 %) que celles vivant dans des régions très éloignées hors de l'Inuit Nunangat (65 %). Les taux d'achèvement des études secondaires plus faibles chez les Inuites dépendent probablement de plusieurs facteurs, comme les répercussions de la fréquentation de pensionnats autochtones sur de nombreuses générations d'Inuits, le nombre insuffisant d'enseignants inuits et les programmes inadaptés aux différences culturelles, et le fait que les enfants doivent souvent apprendre dans une langue seconde²⁹.

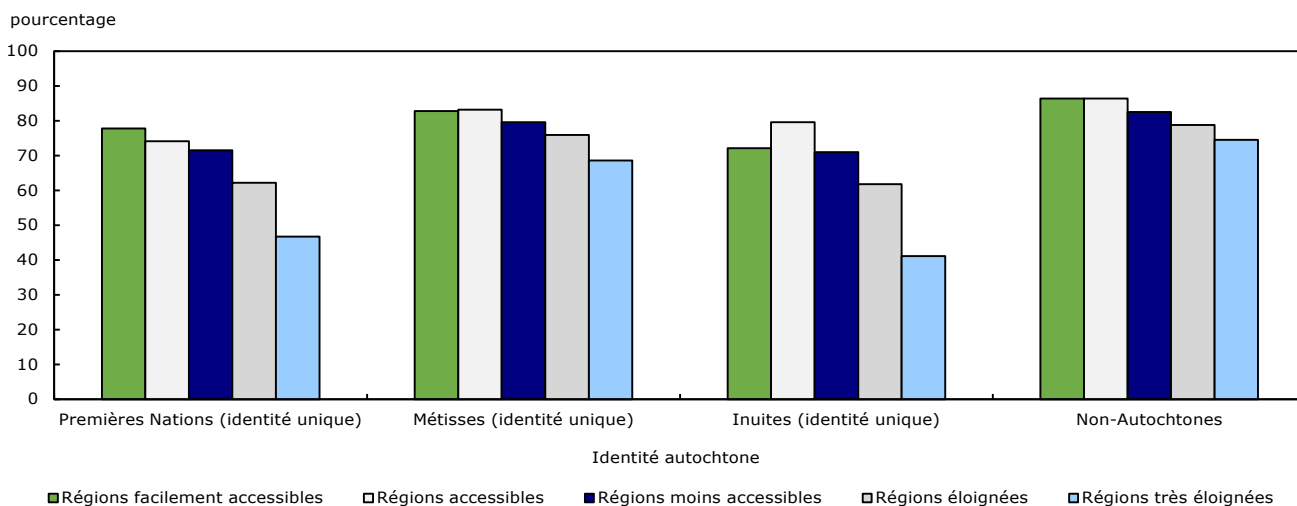
En revanche, même si les taux d'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur étaient généralement plus faibles dans les régions plus éloignées, les taux de diplomation chez les femmes métisses et non autochtones vivant dans des régions très éloignées sont demeurés relativement élevés (69 % et 75 %, respectivement).

Des tendances similaires ont été observées quant à l'obtention d'un grade universitaire. Les femmes métisses, inuites et des Premières Nations étaient de moins en moins susceptibles d'être titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur à mesure qu'augmentait l'éloignement³⁰. Par exemple, 3 % des femmes inuites vivant dans des régions très éloignées détenaient un baccalauréat, comparativement à 11 % de celles vivant dans des régions facilement accessibles et à 19 % de celles vivant dans des régions accessibles.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 6

Proportion de femmes de 18 ans et plus ayant terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Les différences dans les niveaux de scolarité en fonction du niveau d'éloignement peuvent dépendre de plusieurs facteurs, comme le nombre restreint d'établissements d'enseignement, de collèges ou d'universités ou l'accès limité à ces établissements dans les régions plus éloignées, de même qu'un accès Internet limité ou peu fiable³¹.

Les taux de chômage augmentent en fonction du niveau d'éloignement

Dans les collectivités éloignées, l'accès limité aux emplois dans de nombreux secteurs peut avoir d'importantes répercussions sur l'activité sur le marché du travail. Les principaux indicateurs du marché du travail relatifs aux femmes autochtones en témoignent d'ailleurs.

Chez les femmes métisses et des Premières Nations de 15 ans et plus, les taux d'activité diminuent à mesure qu'augmente l'éloignement³².

Cependant, chez les femmes inuites, les taux d'activité étaient les plus élevés dans les régions éloignées (66 %) et très éloignées (61 %), et les plus faibles dans les régions moins accessibles (56 %).

Les taux d'emploi variaient de façon comparable aux taux d'activité en fonction du niveau d'éloignement (graphique 7). Chez les femmes métisses, des Premières Nations et non autochtones, les taux d'emploi étaient les plus élevés chez celles vivant dans des régions facilement accessibles et accessibles. Cette tendance était particulièrement vraie chez les femmes des Premières Nations, chez qui le taux d'emploi passait de 52 % dans les régions facilement accessibles à 37 % dans les régions très éloignées³³. De plus, les taux d'emploi des femmes des Premières Nations vivant dans une réserve étaient inférieurs à ceux des femmes des Premières Nations vivant hors d'une réserve pour tous les niveaux d'éloignement.

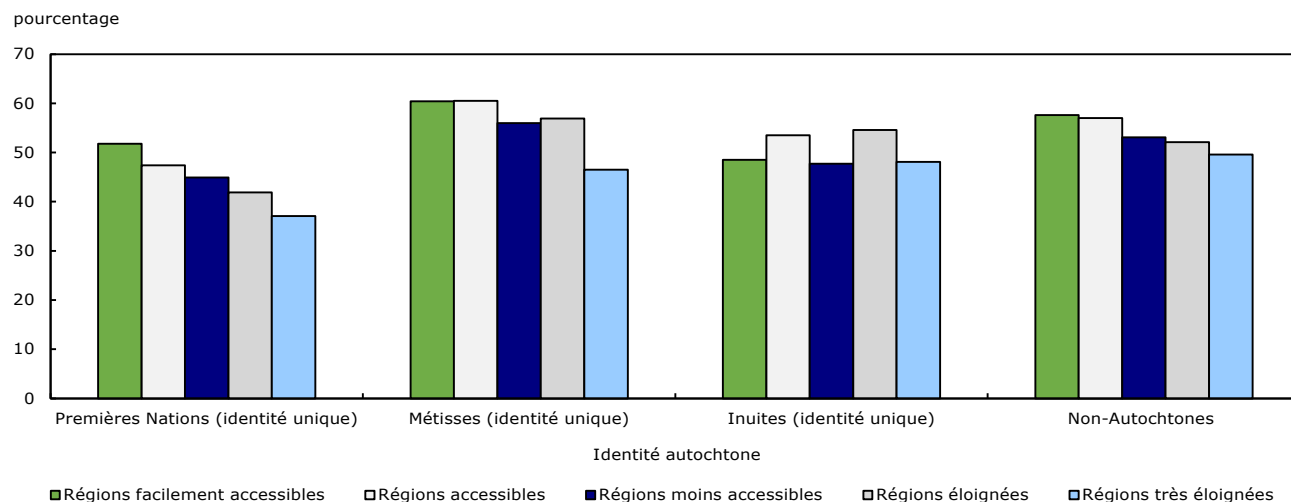
En revanche, les taux d'emploi chez les femmes inuites n'indiquaient aucune tendance particulière en fonction du niveau d'éloignement. Ils variaient de 48 % à 55 % et étaient plus élevés chez les femmes inuites vivant dans l'Inuit Nunangat.

Finalement, les données montrent que les taux de chômage chez les femmes inuites, métisses et des Premières Nations augmentent à mesure qu'augmente l'éloignement (graphique 8)³⁴. Pour tous les groupes, le taux de chômage était le plus élevé dans les régions les plus éloignées. Cette tendance était particulièrement marquée chez les femmes métisses vivant dans des régions très éloignées, chez qui le taux de chômage (19 %) était plus de deux fois celui de leurs homologues vivant dans des régions facilement accessibles (9 %).

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 7

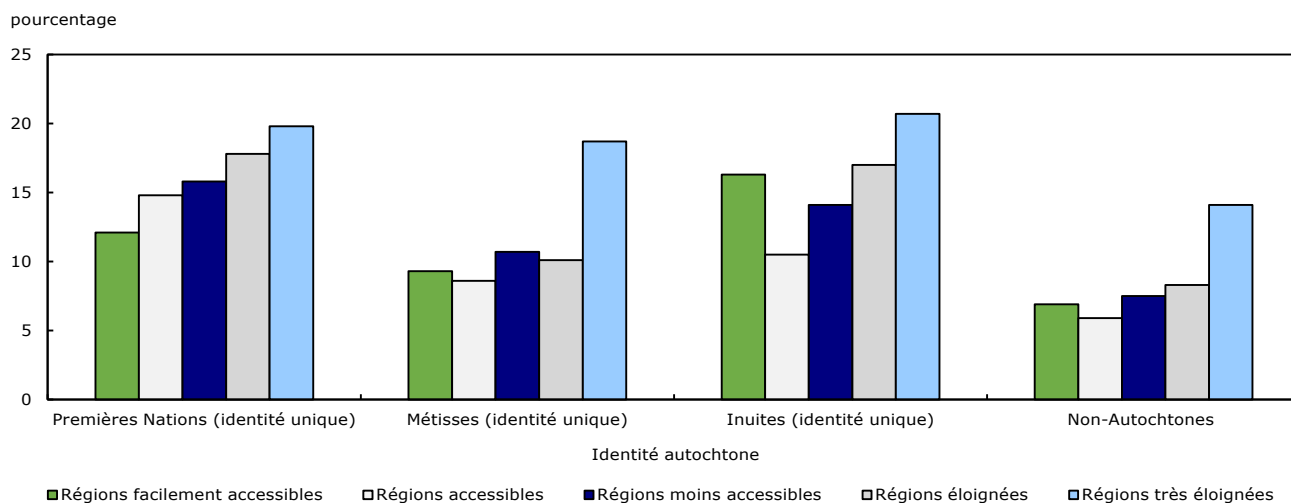
Taux d'emploi chez les femmes de 15 ans et plus, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Graphique 8

Taux de chômage chez les femmes de 15 ans et plus, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016

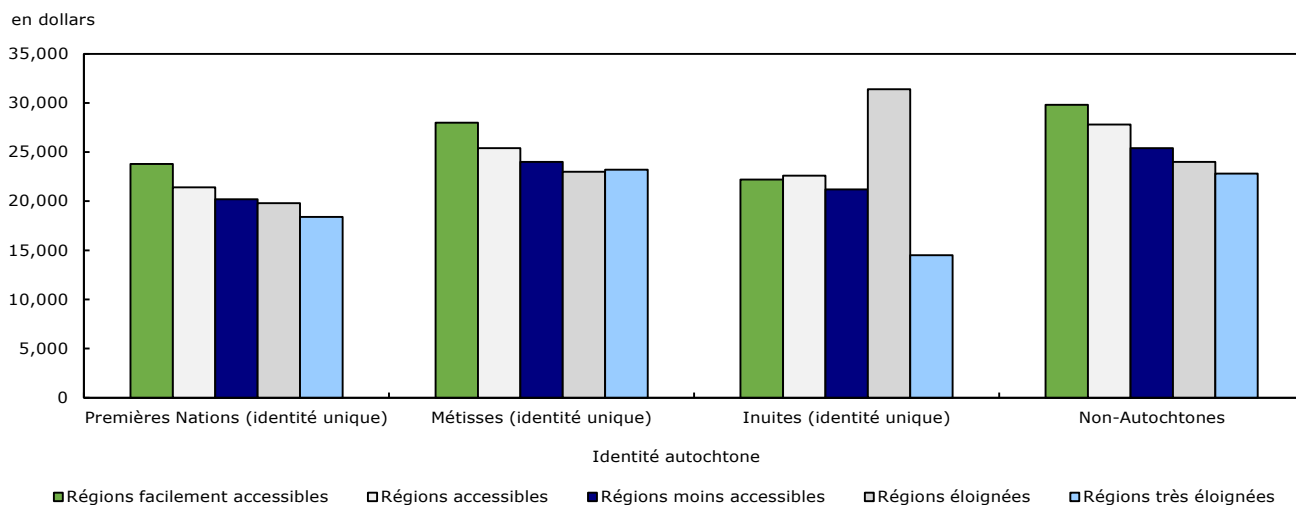


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Graphique 9

Revenu d'emploi médian des femmes de 15 ans et plus, selon l'identité autochtone et le niveau d'éloignement, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes autochtones déclarent des revenus d'emploi plus faibles dans les régions éloignées et très éloignées

Dans les collectivités éloignées, l'accès limité à des emplois et ses répercussions sur le marché du travail se reflètent dans les revenus d'emploi qu'ont déclarés les femmes autochtones en 2015.

En général, les revenus d'emploi des femmes autochtones et non autochtones tendaient à diminuer à mesure qu'augmentait l'éloignement. Cette tendance était particulièrement vraie chez les femmes des Premières Nations³⁵ et les femmes inuites, dont le revenu d'emploi médian dans les régions très éloignées (18 400 \$ et 14 500 \$, respectivement) était respectivement 23 % et 35 % inférieur à celui de leurs homologues vivant dans des régions facilement accessibles (23 800 \$ et 22 200 \$, respectivement) (graphique 9)³⁶.

Toutefois, le revenu d'emploi médian des femmes inuites était le plus élevé dans les régions éloignées (31 400 \$). Dans ces régions, les femmes inuites vivant dans l'Inuit Nunangat gagnaient un revenu médian supérieur à celles vivant hors de l'Inuit Nunangat (34 000 \$ par rapport à 28 200 \$). Il est néanmoins important de garder à l'esprit que, même si les femmes inuites vivant dans des régions éloignées de l'Inuit Nunangat gagnaient les revenus d'emploi les plus élevés, le coût de la vie dans ces régions est particulièrement élevé, et de nombreux Inuits ont déclaré éprouver des difficultés à payer les produits de première nécessité, comme des aliments sains, de l'équipement pour la chasse et la pêche, et des vêtements³⁷.

Conclusion

Bien que les autochtones vivant dans des communautés éloignées bénéficient souvent d'un lien plus étroit avec leurs communautés,

leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, leurs terres et leurs ressources, ils sont également confrontés à des obstacles et à des défis uniques. Au sein de ces communautés, la situation des femmes et des filles autochtones est souvent encore moins favorable, d'où la nécessité de se concentrer sur ce groupe en particulier.

Il existe des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations selon le niveau d'éloignement, ainsi qu'entre les femmes et les filles des Premières Nations vivant au sein d'une réserve et celles vivant hors d'une réserve, et les Inuites vivant au sein de l'Inuit Nunangat et celles vivant hors de l'Inuit Nunangat. qu'entre les femmes et les filles des Premières Nations vivant au sein d'une réserve et celles vivant hors d'une réserve, et les Inuites vivant au sein de l'Inuit Nunangat et celles vivant hors de l'Inuit Nunangat.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

La présente étude a montré que la proportion de femmes et de filles vivant dans des régions éloignées était la plus élevée chez les Inuites; venaient ensuite les Premières Nations et les Métisses. En 2016, plus des trois quarts des femmes et des filles inuites vivaient dans des régions éloignées ou très éloignées, alors que près du tiers des femmes et des filles des Premières Nations vivaient dans de telles régions. Les femmes et les filles métisses étaient plus susceptibles de vivre dans des régions plus accessibles; 7 femmes et filles métisses sur 10 ont déclaré vivre dans des régions accessibles ou facilement accessibles.

Les langues autochtones sont une composante fondamentale de l'identité et de la culture des peuples autochtones. De même, un lien plus étroit avec la culture autochtone peut favoriser la transmission des langues autochtones. Chez les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations, la capacité de parler une langue autochtone était plus fréquente dans les régions plus éloignées. La part la plus élevée de femmes et de filles parlant une langue autochtone a été observée chez les femmes inuites vivant dans des régions éloignées ou très éloignées; celles vivant dans des régions très éloignées étaient

environ 10 fois plus susceptibles de parler une langue autochtone que celles vivant dans des régions accessibles.

Les femmes et les filles métisses, inuites et des Premières Nations vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient également plus susceptibles de vivre au sein d'un ménage multigénérationnel, dans un logement surpeuplé ou dans un logement nécessitant des réparations majeures, en particulier les femmes inuites et des Premières Nations. De plus, le taux d'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur diminuait pour tous les groupes autochtones à mesure qu'augmentait l'éloignement, en particulier chez les femmes inuites et des Premières Nations.

L'emploi et le revenu des femmes autochtones variaient également en fonction du niveau d'éloignement. Chez les femmes métisses et des Premières Nations, l'activité sur le marché du travail, le taux d'emploi et le revenu d'emploi médian diminuaient généralement à mesure qu'augmentait l'éloignement. En revanche, l'activité sur le marché du travail, le taux d'emploi et le revenu d'emploi médian des femmes inuites étaient les plus élevés chez celles vivant dans des régions éloignées.

La présente étude a mis en évidence la différence entre les caractéristiques des femmes et des filles autochtones vivant dans des collectivités éloignées et celles vivant dans des régions plus accessibles. Toutefois, ces différences variaient selon le groupe autochtone et reflétaient la diversité des expériences des femmes et des filles vivant dans des régions éloignées, ainsi que les obstacles auxquels elles sont confrontées, tels que l'accès limité à des services, comme les soins de santé et l'éducation, ainsi qu'à un logement ou à un emploi. Les constats dressés dans la présente étude font ainsi ressortir l'importance d'examiner les caractéristiques socioéconomiques des femmes et des filles autochtones selon le niveau d'éloignement à l'aide d'une approche fondée sur les distinctions. Ceux-ci peuvent également contribuer à orienter le développement d'infrastructures et l'élaboration de programmes visant à réduire les inégalités et à éliminer les obstacles.

Amanda Bleakney et Alexandria Melvin sont des analystes au Centre de la statistique et des partenariats autochtones à Statistique Canada.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données du Recensement de la population de 2016 et la classification de l'indice d'éloignement de Statistique Canada ont été utilisées pour examiner les différences relatives aux caractéristiques socioéconomiques des femmes et des filles métisses, inuites et des Premières Nations en fonction du niveau d'éloignement.

Recensement de la population

La présente étude repose sur les données provenant du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016. Statistique Canada mène le Recensement de la population tous les cinq ans et recueille des données relatives aux caractéristiques démographiques et économiques des personnes et des ménages. Le Recensement de la population est la principale source de données socioéconomiques pour des groupes de population particuliers (p. ex. les Autochtones, les immigrants, les personnes âgées) et pour des régions plus précises. Un échantillon de 25 % des ménages canadiens ont reçu le questionnaire détaillé, et toutes les réserves et toutes les collectivités inuites ont été dénombrées à l'aide du questionnaire détaillé. Les autres ménages ont reçu un questionnaire abrégé. Le questionnaire détaillé a été envoyé uniquement aux logements privés, excluant par conséquent les logements collectifs, comme les hôpitaux, les maisons de convalescence et les prisons.

Indice d'éloignement

L'indice d'éloignement (IE) de Statistique Canada a servi à quantifier l'éloignement d'une subdivision de recensement (SDR) ou la distance la séparant des centres de population voisins. Pour élaborer l'IE, les chercheurs ont utilisé des données provenant de sources statistiques officielles, comme le recensement, et des données provenant de sources statistiques non officielles, comme l'interface de programmation d'applications de Google Maps. La valeur d'IE de chaque SDR a été déterminée en fonction de la proximité relative de la SDR à tout centre de population voisin dans un rayon permettant une accessibilité quotidienne (mesurée en coût du trajet), ainsi qu'en fonction de la taille de ces centres de population (déterminée par la taille de la population).

L'IE est une variable d'indice continue qui fournit une valeur pour chaque SDR, allant de 0 à 1, où 1 indique le niveau d'éloignement le plus élevé. Les valeurs d'IE ont été classées à l'aide de seuils de classification répartissant les valeurs d'IE en cinq catégories d'éloignement : les régions facilement accessibles, les régions accessibles, les régions moins accessibles, les régions éloignées et les régions très éloignées (voir le tableau 2).

Par exemple, la subdivision de recensement (SDR) Coquitlam 1, une réserve des Premières Nations sous l'administration de la Première Nation Kwikwetlem, est située dans la grande région de Vancouver en Colombie-Britannique et a été classée comme une zone facilement accessible. En revanche, la SDR de Taloyaok (ou Talurjuaq), une communauté inuite, a été classée comme une zone très éloignée. Elle est située au Nunavut et est la communauté la plus septentrionale de la partie continentale du Canada.

Stratégie analytique

Une approche fondée sur les distinctions a été adoptée; ainsi, les résultats relatifs aux Premières Nations, aux Métisses et aux Inuites ont été analysés et présentés séparément.

Des statistiques descriptives ont été calculées pour décrire les caractéristiques des femmes et des filles (de moins de 15 ans) métisses, inuites et des Premières Nations vivant à divers niveaux d'éloignement. Des statistiques descriptives ont également été calculées en particulier pour les femmes et les filles des Premières Nations ayant ou non le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, les femmes et les filles des Premières Nations vivant au sein ou hors d'une réserve, et les femmes et les filles inuites vivant au sein ou hors de l'Inuit Nunangat. Les caractéristiques examinées portaient sur l'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur (limité aux personnes de 18 ans et plus), le niveau de scolarité atteint (limité aux personnes de 25 ans et plus), la situation vis-à-vis de l'activité sur le marché du travail, le revenu d'emploi médian, l'état du logement, la connaissance d'une langue autochtone et la situation multigénérationnelle du ménage.

Tableau 2

Classifications de l'indice d'éloignement par valeur d'indice d'éloignement

Niveau d'éloignement	Valeur d'indice d'éloignement
Région facilement accessible	<0,1500
Région accessible	0,1500 to 0,2888
Région moins accessible	0,2889 to 0,3898
Région éloignée	0,3899 to 0,5532
Région très éloignée	>0,5532

Source : Statistique Canada, indice d'éloignement d'Alasia et coll. (2017) et classification d'éloignement de Subedi et coll. (2020)

Notes

1. Voir Statistique Canada (2017a).
2. Voir Leclerc (2021).
3. L'Inuit Nunangat est le territoire traditionnel des Inuits. Il comprend quatre régions : le Nunatsiavut (Labrador), le Nunavik (nord du Québec), le Nunavut et la région désignée des Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest).
4. Voir Statistique Canada (2017a) et Statistique Canada (2020).
5. Voir Statistique Canada (2020).
6. Voir Condition féminine Canada (2016).
7. Voir Alasia et coll. (2017).
8. La présente étude porte sur les populations d'identité unique des Premières Nations, métisse ou inuite, c'est-à-dire les personnes s'étant identifiées comme Premières Nations (Indiennes de l'Amérique du Nord), Métisses ou Inuites (Inuk).
9. Voir Subedi et coll. (2020).
10. Les Métis vivant dans l'un des huit établissements métis de l'Alberta représentent moins de 1 % des personnes s'étant identifiées comme Métisses.
11. Les femmes et les filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, qui constituent 2 % de la population féminine canadienne, représentent 53 % de la population féminine vivant dans des régions très éloignées. Les femmes et les filles des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, qui constituent 0,7 % de la population féminine canadienne, représentent 1,4 % de la population féminine vivant dans des régions très éloignées.
12. Voir Statistique Canada (2018b).
13. Voir Statistique Canada (2017a).
14. Chez les femmes et les filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, l'âge médian dans les régions très éloignées était de 25 ans. Chez celles n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, l'âge médian dans les régions très éloignées était de 20 ans.
15. Voir Turner (2016).
16. Les femmes et les filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités vivant dans des régions éloignées ou très éloignées étaient les plus susceptibles de vivre au sein d'un ménage multigénérationnel (18 % et 30 %, respectivement, par rapport à 10 % de celles vivant dans des régions facilement accessibles). Chez les femmes et les filles des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, la proportion d'entre elles vivant au sein d'un ménage multigénérationnel était la plus élevée chez celles vivant dans des régions très éloignées (18 %) et la moins élevée chez celles vivant dans des régions moins accessibles (6 %).
17. Voir Centre de la collaboration nationale de la santé autochtone (2017).
18. Les logements nécessitant des réparations majeures n'incluent pas ceux nécessitant un entretien ordinaire ou des réparations mineures. Cependant, ils incluent les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.
19. La proportion de femmes et de filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités habitant dans un logement nécessitant des réparations majeures augmentait à mesure qu'augmentait l'éloignement; près de la moitié (47 %) de celles vivant dans des régions très éloignées habitaient dans un logement nécessitant des réparations majeures. Dans les régions facilement accessibles, la proportion d'entre elles habitant dans un logement nécessitant des réparations majeures était beaucoup plus faible (13 %). Chez les femmes et les filles des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, celles vivant dans des régions très éloignées étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement nécessitant des réparations majeures (29 %). En revanche, la proportion de celles habitant dans un logement nécessitant des réparations majeures était plus faible dans les régions accessibles (12 %).
20. La taille convenable du logement est une mesure du surpeuplement indiquant si le logement comporte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage. Les logements surpeuplés sont répartis entre les logements auxquels il manque une chambre à coucher, deux chambres à coucher ou trois chambres à coucher ou plus.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

21. Chez les femmes et les filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, celles vivant dans des régions très éloignées étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement surpeuplé (45 %), alors que cette situation était la moins probable chez celles vivant dans des régions facilement accessibles (18 %). Chez les femmes et les filles des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, la proportion d'entre elles habitant dans un logement surpeuplé était la plus élevée chez celles vivant dans des régions très éloignées (31 %) et la moins élevée chez celles vivant dans des régions moins accessibles (9 %).
22. À l'exception des régions facilement accessibles, où les proportions étaient similaires, les femmes et les filles des Premières Nations vivant dans une réserve étaient plus susceptibles d'habiter dans un logement surpeuplé que leurs homologues vivant hors d'une réserve.
23. Voir Anderson (2018) et Statistique Canada (2017c).
24. Voir Statistique Canada (2017c).
25. En 2016, 84 % des Inuits de l'Inuit Nunangat déclaraient parler suffisamment bien une langue inuite pour soutenir une conversation, comparativement à 11 % des Inuits hors de l'Inuit Nunangat. Pour de plus amples renseignements, voir Statistique Canada (2017c).
26. Chez les femmes et les filles des Premières Nations ayant ou non le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, la proportion d'entre elles pouvant parler une langue autochtone augmentait à mesure qu'augmentait l'éloignement. Toutefois, à tous les niveaux d'éloignement, la proportion de femmes et de filles des Premières Nations pouvant parler une langue autochtone était plus élevée chez celles ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités. Dans les régions très éloignées, 58 % des femmes et des filles des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités pouvaient parler une langue autochtone, comparativement à 24 % des femmes et des filles des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités.
27. Voir Arriagada (2021), Bougie et coll. (2013) et Inuit Tapiriit Kanatami (2020).
28. Chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, les taux d'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur étaient les plus élevés chez celles vivant dans des régions facilement accessibles (76 %) et les plus faibles chez celles vivant dans des régions très éloignées (46 %). De façon similaire, chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, les taux d'achèvement des études secondaires ou d'un niveau de scolarité supérieur étaient les plus élevés chez celles vivant dans des régions accessibles (82 %), mais les plus faibles chez celles vivant dans des régions très éloignées (62 %). Dans ces régions très éloignées, les femmes des Premières Nations vivant dans une réserve étaient moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur (44 %) que les femmes des Premières Nations vivant hors d'une réserve (58 %).
29. Voir Inuit Tapiriit Kanatami (2018).
30. Chez les femmes des Premières Nations ayant ou non le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, des proportions similaires de femmes vivant dans des régions facilement accessibles étaient titulaires d'un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur (15 % et 14 %, respectivement). Toutefois, la proportion de femmes possédant un diplôme diminuait en fonction de l'éloignement. Dans les régions très éloignées, la proportion de femmes possédant un diplôme était de 6 % chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités et de 9 % chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités.
31. Voir Currie et coll. (2014) et Zarifa et coll. (2017).
32. Chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, le taux d'activité sur le marché du travail était le plus élevé dans les régions facilement accessibles (56 %) et diminuaient en fonction de l'éloignement. Chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, les taux d'activité étaient les plus élevés dans les régions facilement accessibles et accessibles (63 % et 64 %, respectivement) et diminuaient en fonction de l'éloignement. À tous les niveaux d'éloignement, les taux d'activité étaient plus élevés chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités.

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

33. Chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, le taux d'emploi était le plus élevé dans les régions facilement accessibles (49 %) et diminuait en fonction de l'éloignement. Chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, les taux d'emploi étaient les plus élevés dans les régions accessibles et facilement accessibles (57 % et 56 %, respectivement) et diminuaient en fonction de l'éloignement. À tous les niveaux d'éloignement, les taux d'emploi étaient plus élevés chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités.
34. Les taux de chômage augmentaient en fonction de l'éloignement chez les femmes des Premières Nations ayant ou non le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités. À l'exception des régions très éloignées, où les taux de chômage étaient similaires, les taux de chômage chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités étaient supérieurs à ceux observés chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités.
35. Pour toutes les catégories d'éloignement, le revenu d'emploi médian était plus élevé chez les femmes des Premières Nations vivant hors d'une réserve que chez leurs homologues vivant dans une réserve (22 200 \$ et 17 400 \$, respectivement, dans les régions très éloignées).
36. Chez les femmes des Premières Nations ayant le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, le revenu d'emploi médian diminuait en fonction de l'éloignement; le revenu d'emploi médian était le plus élevé chez celles vivant dans des régions facilement accessibles (24 000 \$) et le plus bas chez celles vivant dans des régions très éloignées (18 400 \$). Chez les femmes des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indienne inscrite ou d'Indienne des traités, le revenu d'emploi médian était le plus élevé chez celles vivant dans des régions facilement accessibles (23 400 \$) et le plus bas chez celles vivant dans des régions très éloignées (20 400 \$).
37. Voir Inuit Tapiriit Kanatami (2018).
38. L'identité autochtone était établie en fonction des réponses à la question « Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)? » du questionnaire détaillé.

Références

- ALASIA, Alessandro, et coll. 2017. Mesurer l'éloignement et l'accessibilité : un ensemble d'indices applicables aux collectivités canadiennes, Rapports sur les projets spéciaux sur les entreprises, produit n° 18-001-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2017002-fra.htm>
- ANDERSON, Thomas. 2019. L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, Enquête auprès des peuples autochtones, Série d'études analytiques, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2019004-fra.htm>
- ANDERSON, Thomas. 2018. « Résultats du Recensement de 2016 : Les langues autochtones et le rôle de l'acquisition d'une langue seconde », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2018001/article/54981-fra.htm>
- ARRIAGADA, Paula. 2021. « Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/75-006-X202100100009>

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

- ARRIAGADA, Paula, et Amanda BLEAKNEY. 2019. Participation des Inuits à l'économie basée à la fois sur les salaires et les ressources dans l'Inuit Nunangat, produit n° 89-653-X2019003 au catalogue de Statistique Canada.
- BOUGIE, Evelyne, Karen KELLY-SCOTT et Paula ARRIAGADA. 2013. Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2013001-fra.htm>
- CENTRE DE LA COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE. 2017. Le logement : Un déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis. http://www.nccah-cncah.ca/docs/french%20fact%20sheets/social%20determinants%20fact%20sheets/1689_NCCAH_fs_housing_FR_V2.pdf
- CONDITION FÉMININE CANADA. 2016. Un profil des femmes dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada. <https://cfc-swc.gc.ca/abu-ans/wwad-cqnf/wnc-fcn/profile-fra.pdf>
- CURRIE, Leanne M., Charlene RONQUILLO et Tania DICK. 2014. « Access to internet in rural and remote Canada », Studies in Health Technology and Informatics, n° 201, p. 407 à 412.
- HAHMANN, Tara, Henry ROBERTSON et Nadine BADETS. 2019. Caractéristiques d'emploi chez les femmes et les hommes métis âgés de 25 à 54 ans au Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, Série d'études analytiques, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2019002-fra.htm>
- INUIT TAPIRIIT KANATAMI. 2020. Stratégie d'éducation postsecondaire inuite, Augmenter le taux de diplomation, Ottawa, Inuit Tapiriit Kanatami. https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2020/06/ipse-strategy_draft_french.pdf
- INUIT TAPIRIIT KANATAMI. 2018. Inuit Statistical Profile 2018, Ottawa, Inuit Tapiriit Kanatami. <https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/08/Inuit-Statistical-Profile.pdf>
- LECLERC, Karine. 2021. Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série I : Profil sociodémographique, Études sur le genre et les identités croisées, produit n° 45200002 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022021001-fra.htm>
- PLACE, Jessica. 2012. La santé des Autochtones vivant en milieu urbain, Prince George, Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. <https://www.ccncah.ca/docs/emerging/RPT-HealthUrbanAboriginal-Place-FR.pdf>
- STATISTIQUE CANADA. 2021. Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000) [Tableau de données]. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002301&request_locale=fr
- STATISTIQUE CANADA. 2020. « Premières Nations, Métis, Inuits et la COVID-19 : Caractéristiques sociales et de la santé », Le Quotidien, 17 avril 2020, produit n° 11-001-X au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200417/dq200417b-fra.htm>
- STATISTIQUE CANADA. 2019a. Rapport technique sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016, produit n° 98-307-X2016001 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-307/index-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2019b. Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dq-qd/iir-rii-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2018a. Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, produit n° 98-301-X2016001 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2018b. Profil de la population autochtone, Recensement de 2016, produit n° 98-510-X2016001 au catalogue, Ottawa, diffusé le 18 juillet 2018. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/index.cfm?Lang=F>
- STATISTIQUE CANADA. 2018c. Expériences sur le marché du travail des Premières Nations vivant hors réserve : principaux résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, produit n° 89-653-X2018003 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2018003-fra.htm>
- STATISTIQUE CANADA. 2018d. Expériences sur le marché du travail des Métis : principaux résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, produit n° 89-653-X2018002 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2018002-fra.htm>

Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles

- STATISTIQUE CANADA. 2018e. Expériences sur le marché du travail des Inuits : principaux résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, produit n° 89-653-X2018004 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2018004-fra.htm>
- STATISTIQUE CANADA. 2017a. « Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », Le Quotidien, 25 octobre 2017, produit n° 11-001-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2017b. Classification des centres de population et des régions rurales 2016, Statistique Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/ccpr/2016/introduction>
- STATISTIQUE CANADA. 2017c. « Les langues autochtones des Premières Nations, des Métis et des Inuits : Recensement de la population, 2016 », Recensement en bref, produit n° 98-200-X2016022 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016022/98-200-x2016022-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2017d. Guide du Recensement de la population, 2016, produit n° 98-304-X2016001 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>
- STATISTIQUE CANADA. 2017e. Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016, produit n° 98-500-X2016009 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/009/98-500-x2016009-fra.cfm>
- SUBEDI, Rajendra, T. Lawson GREENBERG et Shirin ROSHANAFSHAR. 2019. « La géographie a-t-elle une incidence sur la mortalité? Analyse de la mortalité évitable selon l'indice d'éloignement au Canada », Rapports sur la santé, vol. 30, n° 5, p. 3 à 15, produit n° 82-00-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2019005/article/00001-fra.htm>
- TURNER, Annie. 2016. « La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14547-fra.htm>
- ZARIFA, David, Darcy HANGO et Roger PIZARRO MILIAN. 2017. « Proximity, prosperity, and participation: Examining access to postsecondary education among youth in Canada's provincial north », Rural Sociology, vol. 83, n° 2, p. 270 à 314.